



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers libéraux

Question écrite n° 51547

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences de l'augmentation du prix du gazole pour les infirmiers libéraux. Cinquante et un mille infirmières libérales soignent les malades à leur domicile. Or, les indemnités horokilométriques fixées par la caisse d'assurance maladie demeurent inchangées depuis de très nombreuses années et sont depuis longtemps à un tarif dérisoire au regard de l'augmentation du prix des carburants. De plus, les indemnités de déplacements que les infirmières sont autorisées à facturer aux malades leur sont opposables. Par conséquent, il lui demande quelles mesures fiscales il envisage en faveur des infirmiers libéraux.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51547

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2000, page 5580